



Audience DASEN du 8.10.2020, compte rendu du SNALC

- Présents pour l'administration :

- M. Mauny Christophe, IA-DASEN de l'Hérault
- M. Bost Olivier, A-Dasen, en charge du premier degré
- Mme Masneuf Nathalie, Secrétaire Générale de l'Hérault

- Organisations syndicales :

SNALC, SNE, SNUPP, SUD, UNSA

La rencontre est organisée pour évoquer les conditions de reprise dans le contexte de crise sanitaire actuel. L'administration souhaite faire un point de situation après un mois de cours. La séance débute par une courte présentation des données Co-Vid par le DASEN.

➤ Dans le département tout d'abord, **l'évolution de la situation sanitaire** est jugée préoccupante. Le taux d'incidence et le taux de positivité sont en augmentation, avec de très nettes disparités territoriales entre secteurs Ouest et Est, et même au sein des communes (à Montpellier notamment).

L'indicateur le plus parlant est celui de l'occupation de lits en réanimation disponibles dans le département : le flux d'entrées/sorties fait qu'il reste pour l'instant autour de 85%, ce que le DASEN présente comme « gérable ». Nous avons depuis quelques semaines un décès Co-vid par jour dans l'Hérault, essentiellement des personnes âgées présentant des pathologies cumulées.

Dans les EPLE, les cas contacts sont en légère augmentation (M. le DASEN nous donne le chiffre de 650 cas contacts). A ce jour, 140 cas de Co-vid avérés. Le DASEN estime ce chiffre raisonnable au regard de la masse élèves/personnels (NDLR : à relativiser tout de même puisque les enfants de primaire ne sont la plupart du temps pas testés par les laboratoires, donc dans le premier degré seuls les cas contacts dans les personnels sont comptabilisés).

Pour l'heure il y a eu dans le département 14 classes fermées, essentiellement dans le second degré. Pour comprendre la valeur de ce chiffre, il faut savoir qu'il faut que l'ARS ait identifié 3 cas contacts dans une même classe pour que cette dernière soit fermée. En dessous, les cas contacts restent chez eux, mais les autres élèves et l'enseignant continuent à venir en classe.

M. le DASEN s'arrête sur le cas de l'école Bolivard où 17 cas contact ont été identifiés. En réponse l'administration a déployé 4 remplaçants et 13 classes sont passées en enseignement à distance. Il enchaîne en expliquant que dans le premier degré, le risque potentiel de contamination est minime pour les enfants, par conséquent les classes ne sont fermées que s'il n'y a pas de remplaçant à disposition (lorsque c'est l'enseignant qui est identifié comme cas contact).

➤ Après cette introduction, la réunion prend la forme d'un dialogue administration / OS.

Les premières questions portent sur le **remplacement**. Le SNALC demande si des renforts sont prévus, et alerte sur les effets possibles d'un manque d'anticipation en la matière. Le DASEN répond que pour l'instant le potentiel de remplacement est suffisant en nombre. Mais il ajoute que tous les remplaçants ne peuvent pas être utilisés... (absence de permis de conduire, affectation dans des classes inadéquates par rapport aux compétences des collègues.)

45 contractuels supplémentaires ont été recrutés depuis le début de la crise sanitaire pour assurer les remplacements dans le premier degré, et en cas d'augmentation des fermetures, le plan de secours départemental repose sur les remplaçants initialement dédiés à la formation, qui pourraient être mobilisés sur les fermetures Co-Vid (comprenez que les formations seront alors au mieux reportées, au pire supprimées).

Le SNALC insiste sur la nécessité de **recruter des AED dans le 2d degré**. Les vies scolaires du département sont sous pression. Les absences de professeurs ou d'AED (contraints de s'isoler) rendent l'accomplissement normal de leurs missions impossible. L'encadrement dans les EPLE, déjà loin d'être exemplaire, devient clairement insuffisant dans le contexte actuel de crise sanitaire ; les déplacements des élèves dans les établissements ne respectent pas les protocoles si le nombre d'adultes présents dans les couloirs / escaliers / cours n'est pas suffisant. Le DASEN dit « entendre », nous verrons bien, mais craignons que les lignes budgétaires ne suivent pas.

➤ **Autre point de discussion : les masques.** Les OS questionnent sur de nombreux problèmes :

- réassort (nous arrivons au bout de la durée de vie des premiers masques fournis) → il se prépare, et la distribution sera assurée depuis les 3 lycées centralisateurs pour le 2d degré, ou dans le collège de la circonscription pour le 1^{er} degré. Le stock sera distribué à partir de la Toussaint et permettra de tenir jusqu'à une semaine après la reprise de janvier.

- qualité → les masques inclusifs sont réclamés pour les AESH/enfants sourds ou malentendants/professeurs de langue. Le DASEN indique qu'ils seront réservés au champ du handicap et qu'ils ont été commandés. Le fournisseur est en difficulté pour les fournir à toute la France, il a annoncé une livraison « à l'automne » (NDLR : il ne s'agit pas d'une fourchette mais d'un râteau... pratique pour les feuilles mortes nous direz-vous)

Le SNALC insiste sur la pénibilité du port du masque pour le corps enseignant, qui cumule les difficultés respiratoires avec la nécessité de projeter sa voix pour être audible de tous dans une salle de 35 élèves... Il relaie les remontées des collègues qui se plaignent de migraines... et indique au DASEN qu'enseigner masqué ne saurait être une solution qui s'inscrit dans le temps ; il faut réfléchir à des alternatives ou la profession ne tiendra pas (visières, plexi, ...)

Toutes les OS sont d'ailleurs unanimes dans la critique du choix des masques en tissu, qu'elles décrivent comme moins protectrices, et surtout moins confortables : les masques chirurgicaux permettent une respiration bien plus aisée et bloquent moins la voix. A la question du pourquoi ce choix, l'administration répond qu'il serait difficile de contenter tout le monde et que certains préfèrent ceux en tissu (NDLR : bien entendu, ils n'allaient pas nous dire que c'est plus économique... pourtant nous pensons que la véritable raison est là ; à quand une étude comparative masque en tissu/masque en papier ?)

Nous critiquons aussi l'entretien de ces masques, qui deviennent de véritables nids à microbes dans certains collèges (pas lavés, mâchouillés, utilisés pour essuyer la transpiration...), les masques à usage unique auraient évité ce problème.

➤ **Guide à destination des directeurs d'école pour assurer le Tracing.**

Les OS sont partagées sur ce point et ont reçu des retours divergents. Certains le prennent comme une charge de travail supplémentaire, d'autres comme une aide organisationnelle. L'administration plaide la volonté d'accompagner les directeurs pour les aider à être plus efficaces et à perdre moins de temps en démarches administratives.

Elle explique d'ailleurs que dès qu'un cas est détecté et remonté, c'est la DSDEN qui s'occupe des mails. Elle précise que l'adresse signal COVID et le numéro de téléphone associé sont gérés directement par la DSDEN, en relation avec les services de médecine de santé scolaire. Même le week-end, le numéro de téléphone reste actif et il est basculé vers les portables de 6 binômes (constitués d'un cadre DSDEN + un médecin).

Les OS s'étonnent alors de ce qui vient d'arriver sur l'école de Pignan : un enseignant a su qu'il était positif lundi, et les collègues ont appris le jeudi seulement qu'ils auraient dû rester chez eux...

Le SNALC enchaîne sur le grand sentiment d'insécurité généré par l'absence de transparence concernant la diffusion du virus dans les EPLE. Il demande à ce que les collègues puissent être informés dès lors qu'un cas contact est identifié dans leur établissement (et pas seulement lorsqu'il s'agit d'un cas avéré). Le DASEN répond qu'on ne peut pas obliger quelqu'un à donner son résultat (ni même à se faire tester).

➤ Le SNALC pose le problème d'une gestion de crise **sans moyens supplémentaire suffisants** :

il indique que plusieurs établissements rapportent que le département n'aide plus à l'achat du gel, des désinfectants... et qu'ils doivent financer ces dépenses sur leurs fonds propres. Leur trésorerie, déjà affaiblie par le fait d'avoir dû rembourser les voyagistes pour les séjours non effectués pendant le confinement, sont à bout de souffle, et ce sont les dépenses pédagogiques qui servent de réservoir de fonds (sorties annulées car plus assez d'argent). Nous citons en exemple le collège Victor Hugo de Sète, mais nombre d'agents nous disent ne pas avoir de gel ni de désinfectant à disposition dans leur salle, dans différents établissements.

Au-delà de ce manque de moyens matériels, les OS appuient sur le manque de moyens humains, notamment pour assurer le ménage dans les EPLE ; le DASEN répond qu'il écrira aux mairies des communes concernées mais rappelle que ce domaine ne relève pas de sa compétence directe.

Le SNALC revient sur le manque d'AED, qui lui relève bien des compétences du DASEN, et s'appuie sur l'exemple du collège de Servian pour réclamer des recrutements. Dans cet établissement, un cas Co-Vid avéré a conduit à 18 isolements côté personnel ; la vie scolaire n'arrive pas à faire face en l'état.

➤ **Question des « élèves perdus » pendant le confinement.**

Concerne environ 700 élèves (1^{er} et 2^d degré confondus). Pour ceux du premier degré, 75% des élèves concernés sont en pré - élémentaire. 50% de ces absences sont attribuées à la posture familiale.

Un protocole vient d'être mis en place : courrier qui rappelle aux parents l'obligation de scolariser leurs enfants (ou de déclarer l'instruction dans la famille), et après un délai de 7 jours si l'enfant n'est toujours pas revenu, intervention du sous-préfet ou du procureur si nécessaire. Les courriers d'alerte seront transmis par l'intermédiaire des directeurs, qui pourront soit les remettre en main propre aux familles, soit faire remonter à la DSDEN l'impossibilité de la joindre. 75% de ces absentéistes sont domiciliés sur Béziers et Montpellier, les autorités prendront donc le relais.

➤ **Questions annexes**, non en rapport avec l'ordre du jour :

- nombre de demandes de ruptures conventionnelles dans le département (1^{er} degré) → 11 professeurs des écoles et 2 AESH.

- tableau des 108 heures : l'IEN pourra conseiller les directeurs de sa circonscription sur la date des conseils de cycle mais ils auront bien la main.

- le SNALC dénonce de grosses dérives de la mutualisation dans les PIAL et demande un groupe de travail dédié, au niveau académique et départemental. Le DASEN répond que c'est prévu pour la fin de trimestre, après la réunion AESH/inclusion de l'administration, le 8 novembre.